

22 novembre 2012

INFORMATIONS :

Date de récupération du 8 novembre est fixée au mercredi 22 mai (classe toute la journée). Les directeurs souhaitent un courrier type à transmettre aux parents pour les informer de cette journée de classe.

- **Base Elèves** : La date de constat est arrêtée le 15 décembre, c'est une date impérative à laquelle les orthographes des noms doivent être corrigées si besoin pour éviter les doublons.
- **Décret de la loi « Sciotti »** qui prévoyait la suppression des allocations familiales pour absence illégitime disparaît (en date du 25 octobre 2012) mais la procédure perdure. Pour notre circonscription : un appel téléphonique, un courrier puis un second du directeur. Puis l'IEN prend le relais : un courrier puis un second. Pour que l'IEN puisse intervenir efficacement, il faut lui transmettre des informations précises (nombre exact d'absence, cause de ces absences...) Enfin, l'IEN passe éventuellement le relais à madame la Directrice académique après avoir mené la discussion avec les familles.
- **Rythmes scolaires** : L'idée serait de travailler le mercredi matin et d'arrêter la journée à 15h30. Nous ne savons pas encore ce qui va se passer. L'idée serait que toute réforme concerne au moins la ville, au mieux la circonscription. Taverny chercherait à rentrer dans la réforme le plus vite possible pour bénéficier de l'enveloppe étatique prévue pour aider les communes. → l'IEN propose de constituer un groupe de travail pour envisager les scénarios possibles et ne pas être trop dans l'urgence au moment où la réforme s'appliquera (sept 2013 ou sept 2014). Nous ne savons pas encore quel sera la charge des enseignants (23h, 24h, 25h...) et si l'aide personnalisée persistera.
- Les résultats des évaluations de début de CP seront restitués à chaque école. La seconde passation des évaluations : 22 janvier avec remontée à l'IEN pour le 28 février. Lors des inspections, l'IEN demande aux enseignants et aux directeurs quels sont les résultats de ces évaluations car elles doivent permettre de construire les projets d'école.
- Le projet d'école doit donc se réorienter du projet d'action vers le projet d'apprentissage en partant d'indicateurs précis comme les résultats des évaluations de début CP. Par exemple, au collège George Brassens, toutes les difficultés des élèves relèvent de la production d'écrit et en élémentaire la production d'écrit est également peu présente. Le projet de groupe scolaire peut donc s'orienter sans problème autour du parcours des élèves sur la production d'écrit de la maternelle au collège et pouvoir déterminer en conseil de cycle qui fait quoi et à quel moment (PS/GS ; CP/CE1 ... CM2 / 6^{ème})

Les projets d'école déposés actuellement à l'inspection tournent beaucoup autour de projets d'actions et peu sur des projets d'apprentissages.

La loi d'orientation de janvier 2013 peut changer le projet d'école tel qu'on le connaît mais on peut se préparer à le réécrire.

L'objectif est donc de passer des projets d'actions aux moyens à mettre en œuvre pour développer des compétences.

Exemple de projet sur la production d'écrit en élémentaire :

- Etat des lieux sur les pratiques déjà en place : certains enseignants font beaucoup de texte de théâtre, un autre texte documentaire, un autre la production poétique. L'idée est de faire ce qu'on aime faire dans le cadre d'une programmation dans la scolarité : CP petites poésies avec rimes, CE2 exposé documentaire ...
- Compréhension : quelle programmation de lectures d'albums entre PS/ MS/ GS ? Par exemple sur les contes :
 - o en catégorisant les contes pour se limiter à un type de conte : soit merveilleux, soit conte d'animaux
 - o répartir les titres sur les 3 sections
 - o Conserver sur les 3 sections les mêmes mises en œuvre pour donner des repères aux élèves : marotte, texte raconté avant d'être lu, travail des liens logiques avant les liens chronologiques...

Démarrage du projet d'école :

1. Les résultats des évaluations CP pour identifier les points à travailler
2. Les domaines de la maternelle
 - a. Quelles compétences échouées aux éval → compétences visées par le projet d'école
3. Qu'est-ce qui est mis en place pour travailler ces compétences précises
 - a. Déclinée PS / MS / GS
par exemple lien logique dans la compréhension

PS	MS	GS
Quels albums pour les liens logiques	Quels albums pour les liens logiques	Quels albums pour les liens logiques
	Introduction de la ruse	Réseau sur la ruse

Exemple devenir élève :

- Définir ce qu'est un élève en maternelle / en élémentaire / au collège ?
- La confiance en soi : comment est-ce travaillé en mater /élém /collège ?
 - o Sécurité affective comment la travailler ?
 - o Percevoir ses progrès : Cahier de progrès !
- Autonomie cognitive :
 - o place de l'erreur en mater/CP/CE1/...CM2 ?
- Autonomie matérielle
 - o aide apportée : vocabulaire précis autour des consignes.

Exemple : Le jeu : quelles compétences travailler ? Et donc quel choix de jeux en PS / MS / GS pour travailler la pensée logique... ?

L'EN rappelle l'orthographe de son nom et ses coordonnées téléphoniques :

Hervé DRZEWINSKI herve.drzewinski@ac-versailles.fr 06.72.61.40 02